



FICHE PRODUIT

Assurance-crédit pour TPE

L'assurance-crédit tout-en-un d'Allianz Trade, pour rester zen et vous concentrer sur l'essentiel

Aujourd'hui, les TPE rapportent un montant moyen d'impayé de 9 950 € par an et 22 500 € pour les entreprises de plus de 20 salariés.

Il est donc indispensable de vous prémunir contre l'incapacité d'un partenaire à honorer ses contrats. Cela vous permet de contrer un effet domino qui pourrait mettre à mal la trésorerie et la santé financière de votre entreprise.

Qu'est-ce que l'Assurance-crédit pour TPE ?

Par l'intermédiaire d'un tiers de confiance, Allianz Trade accompagne au quotidien les dirigeants des petites entreprises face au risque d'impayé.

Notre service 'Assurance-crédit pour TPE' sécurise le développement de votre société ainsi que vos transactions financières.

- Vous êtes informés de la santé financière et du risque de défaut de paiement de vos partenaires commerciaux via la notation Allianz Trade.
- Vous confiez le recouvrement de vos créances à nos experts et pouvez bénéficier d'une indemnisation de vos impayés.



Quels bénéfices pour vous ?

- **Un prix tout inclus, à partir de 10€ / jour**
Une assurance-crédit avec un prix tout inclus, sans mauvaise surprise
- **Une offre multi-sectorielle**
Une assurance-crédit pour tous secteurs d'activité
- **France et international**
Une couverture domestique et dans plus de 30 pays
- **Une surveillance en continu**
Allianz Trade suit l'évolution de la santé financière de vos partenaires et vous informe de tout changement de situation

En bref,
Allianz Trade vous accompagne aux moments clés de la relation commerciale



À quel prix ?

Pour connaître le prix annuel du forfait, il vous suffit de retrouver la tranche correspondant à votre chiffre d'affaires total annuel dans la grille tarifaire ci-dessous. Celle-ci indique le nombre annuel de consultations de la notation Allianz Trade pour vous assurer de la santé financière de vos clients et prospects ainsi que la limite de décaissement.

Chiffre d'affaires total annuel (€ HT)	Nombre annuel de consultations de la notation	Limite de décaissement (€, HT)	Prix annuel du forfait (€, HT)
500 000 à 900 000 €	80	59 000	3 670
< 1 200 K€	100	88 000	4 360
< 1 600 K€	125	117 000	5 075
< 1 900 K€	155	146 000	5 760
< 2 200 K€	185	171 000	6 260
< 2 700 K€	225	205 000	7 035
< 3 100 K€	265	242 000	7 905
< 3 600 K€	310	280 000	8 735
< 4 300 K€	360	330 000	9 895
< 5 000 K€	410	388 000	11 245

Bon à savoir : il est possible de choisir une tranche de CA supérieure au CA réalisé par votre entreprise.

En pratique

Votre entreprise réalise un CA de 1 700 000 €. Pour un prix annuel de 5 760 €, vous disposez de 155 consultations de la notation et une limite de décaissement à 146 000 €. Le contrat vous donne des enveloppes de garantie pour vos entreprises clientes notées entre 1 et 7 (notation 1 = risque de défaut de paiement très faible ; notation 7 = risque de défaut de paiement élevé).

Après interrogation de la notation via la plateforme Allianz Trade Online, vous identifiez dans la grille d'enveloppes le niveau de garantie correspondant. Par exemple :

- si la notation de votre client est 3, vous disposez d'une enveloppe de 100 000 € de garantie ;
- si la notation de votre client est 7, votre enveloppe de garantie est de 10 000 €.

Les entreprises notées de 8 à 10 n'ont pas d'enveloppe de garantie car elles ont un risque de défaut de paiement très élevé.

Notation	Enveloppe de garantie (€)	% indemnisé
1-2	→ 200 000	Toutes vos transactions garanties sont indemnisées à 85 %.
3-4	→ 100 000	
5	→ 50 000	
6	→ 20 000	
7	→ 10 000	
8-10 ou NA	→ -	-

Pourquoi choisir Allianz Trade ?

- **Un savoir-faire reconnu**
Un accompagnement par le leader mondial de l'assurance-crédit et du recouvrement des créances commerciales
- **Une prospection optimisée**
Vous choisissez vos partenaires commerciaux grâce à la notation Allianz Trade
- **Une trésorerie sécurisée**
Un forfait tout inclus avec le recouvrement de vos impayés et une indemnisation rapide

PLUS D'INFORMATIONS



Contactez votre banquier / courtier / mandataire ou notre département Accueil et Services au 01 84 11 50 54

Pour connaître les exclusions et les conditions de garantie, vous référer aux dispositions générales et particulières de votre contrat.

